

Parcours : PRO-PAILLE - de la construction et la conception de bâtiments respectant les règles professionnelles de construction en paille

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

MAJ FORMATION CONTINUE -
ARCHITECTURE ET CADRE DE
VIE
Élodie DUPUY
05.57.14.06.97
formation@maj-na.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salariné(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Constitution d'un dossier

Prérequis pédagogiques :

Règles professionnelles CP 2012 /
ATTENTION il est recommandé d'avoir lu
l'ouvrage en amont de la formation. Chaque
participant peut venir avec son propre
exemplaire.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Respecter les règles professionnelles CP 21012 caractérisant le matériau paille comme isolant de structures et support d'enduits. **Sous-compétences :** - Identifier les caractéristiques et les limites du matériau botte de paille pour sélectionner les ressources adaptées à chaque projet en se basant sur les propriétés thermiques et mécaniques du matériau. - Interpréter le cadre réglementaire lié à la construction en paille afin de garantir la conformité des projets en consultant les normes et directives officielles, y compris les Règles Professionnelles de construction en paille. - Appliquer les techniques de mise en œuvre de la botte de paille dans la construction pour assurer la qualité et la durabilité des structures en suivant les meilleures pratiques et les standards établis. - Rédiger des fiches de contrôle de qualité pour la mise en œuvre de la botte de paille afin de formaliser et suivre les critères de qualité et de conformité selon les spécifications des Règles Professionnelles de construction en paille.

Contenu et modalités d'organisation

Jour 1 1ère séquence - 3h30 - Contextes et définitions (salle) - Le matériau « botte de paille » (salle et atelier) 2ème séquence - 3h30 - Mise en œuvre des bottes de paille. (atelier) Jour 2 3ème séquence - 3h30 - Concevoir une paroi ou un bâtiment isolé en paille (salle) - Physique du bâtiment : rappel des principales notions (salle) 4ème séquence - 3h30 - Les différentes ossatures bois (salle) - Réaliser un remplissage en paille d'une ossature bois (atelier) Jour 3 5ème séquence - 3h30 - Baies et ouvertures (salle) - Equipements (salle et atelier) 6ème séquence - 3h30 - Préparation de la paroi en paille (atelier) Jour 4 7ème séquence - 3h30 - Enduits, bardages et autres revêtements (salle) - Enduits sur support paille (salle et atelier) 8ème séquence - 3h30 - Test écrit d'évaluation des stagiaires (salle) Jour 5 9ème séquence - 3h30 - Analyser et traiter les désordres (salle) - Estimer le coût de revient d'ouvrages (salle) 10ème séquence - 3h30 - Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction (salle)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00218401	du 01/01/2021 au 31/12/2021	BORDEAUX (33)	MAJ FORMATION CONTINUE - ARCHITECTURE ET CADRE DE VIE		Non éligible	
00276970	du 18/02/2022 au 31/12/2022	BORDEAUX (33)	MAJ FORMATION CONTINUE - ARCHITECTURE ET CADRE DE VIE		Non éligible	

00276971

du 18/02/2022 au
31/12/2022

Agen (47)

MAJ FORMATION
CONTINUE -
ARCHITECTURE ET
CADRE DE VIE

Non
éligible

FPC

00339647

du 01/01/2023 au
31/12/2023

Bordeaux (33)

MAJ FORMATION
CONTINUE -
ARCHITECTURE ET
CADRE DE VIE

Non
éligible

FPC

00424543

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Bordeaux (33)

MAJ FORMATION
CONTINUE -
ARCHITECTURE ET
CADRE DE VIE

Non
éligible

FPC

00571404

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Bassens (33)

MAJ FORMATION
CONTINUE -
ARCHITECTURE ET
CADRE DE VIE

Non
éligible

FPC